Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 6 (1898)
Heft: 6

Artikel: Les derniers jours d'un bailliage bernois au Pays de Vaud
Autor: Cart, J.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-8185

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

points d'appui politiques dans la Suisse et dans la Hollande. Je conclus donc, que toujours et dans toutes les circonstances, il nous convient de nous approcher d'un Etat qui ne peut lui être indifférent et avec lequel il convient d'ailleurs à l'Helvétie d'entretenir des relations étroites.

LES DERNIERS JOURS D'UN BAILLIAGE BERNOIS AU PAYS DE VAUD

Lorsque, le 24 janvier 1798, les baillis bernois se virent contraints de quitter le beau Pays de Vaud, il se passa sans doute, un peu partout, des scènes qu'il serait intéressant de pouvoir retracer. On en conclurait, assez logiquement, la nature des relations qui s'étaient établies entre les représentants de Leurs Excellences et leurs sujets du pays romand. Tel bailli avait su se faire apprécier, parfois même aimer ; tel autre avait réussi à se rendre odieux. A leur départ, les uns furent accompagnés de quelques regrets, les autres des manifestations d'une joie bien naturelle. Parmi les premiers, la chronique locale signale le bailli d'Oron, Jean-Rodolphe de Mülinen, sur lequel nous avons trouvé quelques détails dans un récent article du *Tagblatt*, de Berne. Durant la dernière année de son séjour à Oron, M. de Mülinen avait eu dans sa maison, en qualité de précepteur de son jeune fils, un candidat en théologie qui fut ainsi témoin de la chute du régime bernois au Pays de Vaud. Ce précepteur, devenu dans la suite inspecteur en chef des péages, est mort en 1866, à l'âge de 80 ans. De bonne heure, il avait pris l'habitude de consigner dans son journal personnel les faits qui venaient à sa connaissance, et c'est à ce journal que nous empruntons les détails qui suivent.

I

Au printemps de 1797, soit à l'arrivée du précepteur à Oron, la famille de Mülinen se composait de la personne

du bailli, de celle de sa femme, née de Gross, de la sœur du bailli, Mlle de Mulinen, et de son unique fils, Rodolphe, le futur ministre de Bavière à Paris. Au château habitaient en outre le régisseur, Louis Voruz, de Moudon, la gouvernante, Mlle Studer, de Thoune, une femme de chambre, une cuisinière et un valet de chambre qui faisait en même temps fonction de cocher. Le secrétaire baillival s'appelait Gabriel-Frédéric Jan, de Châtillens ; le pasteur du village, Hurtault, et le docteur Mellet.

Sa seigneurie M. le bailli, maigre et d'une taille assez élevée, était un homme affable, bienfaisant et généralement aimé. Madame la baillive était une petite personne qui paraissait avoir été élevée à la cour. Pleine de talents, musicienne distinguée et pinçant supérieurement de la harpe, c'était une maîtresse-femme ; bonne cependant, bien qu'un peu redoutée du personnel de la maison.

Le fils du bailli, l'élève du précepteur, était un jeune garçon de neuf ans, extraordinairement vif et bien doué, mais, en qualité d'unique enfant, quelque peu gâté.

Le régisseur, Louis Voruz, jeune homme énergique, très actif, administrait le domaine avec beaucoup de conscience et de soin. Généralement apprécié, il avait une grande influence sur les paysans du bailliage avec lesquels il s'entretenait toujours en patois.

A cette époque, quelques émigrés français habitaient, dans le voisinage d'Oron, de petites maisons de paysans. Le bailli leur distribuait des secours et les invitait quelquefois au château. Dans leurs chétives demeures, ils se montraient pauvrement vêtus et en sabots. Au château, ils se présentaient en habits de cour, bottés et éperonnés, avec le verbe haut. Parmi eux, se trouvait un certain chevalier de La Garde, portant sur la poitrine la décoration de l'ordre royal de Louis XVI. On se serait cru à la cour de France. La morgue des émigrés et le fait que, par

absence de ressources pécuniaires, ils ne donnaient point de pourboire, les faisaient haïr des domestiques. Nul ne les détestait plus que le cocher qui, très souvent, devait mettre au service du chevalier le cheval de selle de M. le bailli. Un jour, au moment où le chevalier allait sortir du château, son cheval se cabra et le jeta sur le pavé de la cour. On dut l'emporter chez lui et, de longtemps, il ne reparut au château. On accusa le cocher d'être l'auteur de ce méchant tour.

Dans le récit qu'il fait de son séjour à Oron, le précepteur du jeune de Mülinen décrit l'ordonnance intérieure du château, la vue dont on jouissait sur les villages environnants, Palézieux, Châtillens, Oron-la-Ville, Mézières, etc., et sur les montagnes voisines du canton de Fribourg, mais il trouvait un peu âpre le climat de la contrée. Dans les promenades journalières qu'il faisait avec son élève et en compagnie du garde-chasse, il lui arrivait parfois de tirer des lièvres et des perdrix qui foisonnaient, paraît-il, dans les environs. Le produit de cette chasse était toujours fort bien accueilli au château. La famille du bailli faisait aussi de fréquentes promenades du côté du lac de Bret et des visites aux baillis voisins, entre autres à François-Rodolphe de Weiss, bailli de Moudon, à Louis de Büren, à Lausanne, à Béat-Emmanuel-Rodolphe de Tscharner, à Vevey. Partout elle était fort bien reçue. Il en était de même chez le bailli de Rue.

Au printemps de 1797, le précepteur assista à la magnifique fête des Vignerons, à Vevey. Une partie des vignes du Dézaley et du Burignon de Vevey appartenait au bailliage d'Oron.

II

Au moment où l'agitation commençait à se produire au Pays de Vaud, l'auteur du récit que nous analysons

accompagna M. de Mülinen à Moudon pour assister à la revue, à l'occasion de laquelle le bailli de Weiss harangua les troupes et les exhorta à la fidélité envers le souverain, mais il était trop tard : le bailli fut honni et M. de Mülinen estima prudent de retourner promptement à Oron. Le général Bonaparte, allant de Milan à Rastadt, avait traversé Lausanne le 22 novembre 1797 et Berne le 23. On sait avec quel enthousiasme il avait été accueilli dans la première de ces villes. Au mois de janvier, le Pays de Vaud était en pleine révolution. Partout, on plantait des arbres de liberté et bientôt les baillis bernois se virent obligés de fuir.

M. de Mülinen, avec sa famille et ses domestiques, partit pour Fribourg, laissant tous ses biens à la garde du brave Voruz et du précepteur. Il fut accompagné un bout de chemin par ses employés et par les autorités de l'endroit, qui lui firent de touchants adieux ; les larmes aux yeux, ils le remercièrent de ses bienfaits et le prièrent de ne pas les oublier. Mais à peine étaient-ils de retour au village et Voruz et le précepteur rentrés au château, que l'on planta un arbre de liberté devant l'ancienne résidence baillivale, avec une devise révolutionnaire composée par le régent Bernet, lequel, pour le prix des nombreux bienfaits qu'il avait reçus de la famille de Mülinen, se comportait comme un ingrat et comme un jacobin furibond. Avec quelques mauvais sujets, il alla même jusqu'à dévaster la cuisine et la cave du château. Ce ne fut qu'à grand'peine, et en déployant une vigoureuse énergie, que Voruz, Jan, de Châtillens, et le Dr Mellet parvinrent à empêcher des vols plus considérables. Ces honnêtes citoyens placèrent aussitôt une garde composée d'hommes armés et de braves et vaillants officiers.

Quiconque ne voulait pas s'exposer à être molesté ou injurié devait arborer la cocarde verte envoyée de Lau-

sanne. En qualité de Bernois, le précepteur ne voulut pas se soumettre à cette obligation. Mal lui en prit. Il ne tarda pas à être conduit devant le Comité révolutionnaire qui siégeait à l'auberge du village. Le président, assis sur une chaise placée elle-même sur une table, se mit aussitôt à injurier grossièrement les tyrans de baillis et le gouvernement bernois, tout en proférant des menaces contre le précepteur. La scène ne tarda pourtant pas à changer. Plusieurs des amis du jeune Bernois, entre autres Voruz, les frères Jan et des personnes de sa connaissance qui avaient appris son arrestation, entrèrent dans la salle et déclarèrent qu'ils le prenaient sous leur protection, qu'ils ne souffriraient pas qu'il lui fût fait la plus petite offense et qu'ils en feraient immédiatement rapport au Comité central de Lausanne, alors présidé par le citoyen Maurice Glayre. Ces discours produisirent un effet très prompt. A la vérité, il faut ajouter que, sur la suggestion d'un ami, le précepteur venait de faire apporter quelques bouteilles de vin. Accompagné de ses amis, il put retourner sans encombre au château, où il rentra par une porte de derrière dont il avait conservé la clef. Peu de jours après, il reçut de la part de quelques aimables demoiselles d'Oron, de Châtillens et de Palézieux, dans la société desquelles il avait passé plus d'une agréable soirée du dimanche, une cocarde verte confectionnée par elles, avec la prière instante de la porter afin d'éviter d'autres désagréments. Il ne se fit alors aucun scrupule de l'arborer jusqu'au jour où, parvenu sur territoire fribourgeois, il la mit de côté.

III

Grâce aux démarches des autorités d'Oron, et surtout grâce à l'énergique intervention du régisseur Voruz, celui-ci obtint du Comité central de Lausanne l'autorisa-

tion d'expédier librement tout le bien personnel de l'ex-bailli à l'endroit qui lui serait désigné par ce dernier. Le lendemain de ce jour, le précepteur fut agréablement surpris en apprenant que la commune d'Oron mettait gratuitement à sa disposition le nombre nécessaire de chars et de conducteurs pour transporter le bagage de la famille de Mülinen à Fribourg. Le même soir, tard dans la nuit, escorté d'une garde, il partit d'Oron avec les chars chargés et les voitures qui avaient été laissées en arrière par le bailli. Mais, à son arrivée à Rue, le bailli fribourgeois lui refusa le passage sous le prétexte que le Comité révolutionnaire de Moudon l'avait menacé de brûler le château de Rue s'il laissait passer les bagages de l'ex-bailli bernois. Force fut donc au précepteur de retourner la même nuit à Oron avec tous les chars.

Les autorités d'Oron, indignées d'un tel procédé, expédièrent le lendemain matin, de bonne heure, un exprès à Lausanne avec une lettre adressée au Comité central et relatant les faits qui venaient de se produire. L'après-midi déjà arriva la réjouissante réponse que le Comité central intimait aux patriotes de Moudon la défense positive, accompagnée de grandes menaces, de mettre aucun empêchement au passage par Rue et d'en aviser immédiatement le bailli de cette ville. La nuit même, les bagages reprenaient la route de Fribourg et traversaient Rue. Le lendemain matin, de bonne heure, ils arrivaient à Romont, au moment même où l'on y dressait un arbre de liberté, et l'après-midi, ils entraient à Fribourg. On comprend la satisfaction éprouvée alors par le précepteur. « Je ne puis pas, dit-il, décrire le revoir et l'accueil de la famille de Mülinen devant l'hôtel des Merciers et en présence d'une foule de peuple. C'est avec des larmes de joie que le bailli, sa femme et son fils me saluèrent ; ils croyaient déjà que tout était perdu. » Les bagages

déposés aux Merciers, les conducteurs des chars, généreusement payés, reprirent la route de Moudon.

L'auteur du récit que nous venons d'analyser prétend que beaucoup des baillis du Pays de Vaud furent, à leur départ, honteusement pillés ; que la vie même de plusieurs courut de grands dangers. Cette accusation ne nous paraît pas absolument conforme aux données de l'histoire, quoiqu'il soit possible que des scènes regrettables aient, ici ou là, accompagné la fuite des baillis. Cela aurait dépendu beaucoup de la manière dont ces derniers s'étaient comportés pendant le temps de leur administration. Nous croyons, par exemple, que le bailli de Lausanne n'eut pas lieu de se plaindre, non plus que celui de Vevey, M. de Tscharner, qui était très aimé et qui n'eut qu'à se louer des ménagements qu'on eut pour lui.

Les pages qui précèdent ne renferment sans doute rien de bien extraordinaire, mais il nous a paru que ce coup d'œil jeté sur les faits caractéristiques du départ de l'un des plus estimés d'entre les baillis du Pays de Vaud, était de nature à projeter quelque lueur sur les sentiments qui animaient, à l'égard des représentants de Leurs Excellences, telle ou telle localité de notre patrie vaudoise à l'époque de son émancipation.

J. CART.

QUATRE MOIS AU COLLÈGE DE LAUSANNE EN 1791.

J'ai sous les yeux un certain nombre de lettres que deux jeunes étudiants du Collège de Lausanne envoyaient, en 1791, à leurs parents de Rossinières. Les unes sont adressées à « M. le juge Henchoz », leur père ; les autres à « M. le ministre Henchoz, très zélé pasteur », leur